



Commune de BERTRANGE

## AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 9.2. de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que la **SECO SAFETY ASBL** a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un tire fort à chaîne de la Marque RHINO, type Rhino-hebelzug 1000, n° de construction 227725 à Bertrange, 12 rue des Mérovingiens.

Bertrange, le 14 février 2025



Monique SMIT-THIJS  
Bourgmestre

Georges FRANCK  
Secrétaire

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un tire fort à chaîne à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 14 février 2025.

Bertrange, le 14 février 2025



Monique SMIT-THIJS  
Bourgmestre

Georges FRANCK  
Secrétaire